



DOCUMENTS DE TRAVAIL D'HABITAT III

1 - VILLES INCLUSIVES

New York, 31 May 2015





DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LES VILLES INCLUSIVES

MOTS CLÉS

Croissance inclusive, inclusion, égalité, inclusion/exclusion sociale, droit de l'Homme, non-discrimination, migrants, groupes marginalisés, sécurité d'occupation, équilibre de pouvoir, genre, autonomisation, consultation et participation, spéculation foncière et immobilière.

SYNTHÈSE

L'urbanisation permet de nouvelles formes d'inclusion sociale, et favorise notamment l'égalité, l'accès aux services et à de nouvelles opportunités, ainsi qu'un engagement et une mobilisation qui reflètent la diversité des villes et des pays du monde. Pourtant, le développement urbain ne prend cette forme que trop rarement. L'inégalité et l'exclusion abondent, souvent à des valeurs qui dépassent les moyennes nationales, au détriment du développement durable, avantageux pour tous. Deux éléments sont moteurs pour lutter contre la hausse de l'exclusion urbaine et ramener les villes vers un développement harmonieux. Le premier est l'engagement politique en faveur du développement urbain solidaire à plusieurs niveaux, face aux nombreuses forces et parties prenantes qui encouragent le développement inégal et inéquitable. Le deuxième est une série de mécanismes et d'institutions pour faciliter l'inclusion, et notamment la politique participative, la responsabilité, l'accès universel aux services, l'aménagement du territoire et une forte reconnaissance des rôles complémentaires des administrations nationales et locales pour parvenir à une croissance inclusive.

FAITS ET CHIFFRES CLÉS

- Les villes sont souvent le théâtre de bien plus d'inégalités économiques que les pays dans leur ensemble¹. Les plus grandes villes du monde sont souvent aussi les plus inégalitaires. Cependant, des inégalités importantes sont constatées dans des petites villes d'Afrique et d'Amérique latine.
- Plus des deux tiers de la population mondiale habitent dans des villes où les inégalités de revenus sont en hausse depuis 1980² et atteignent parfois des niveaux inquiétants, qui dépassent la ligne d'alerte des Nations Unies.³
- D'importants écarts de revenus et de consommation peuvent exister au niveau urbain dans un même pays, et la valeur nationale cumulée permet rarement de décrire ce qui se passe dans tous les milieux urbains.⁴
- 1/3 des habitants des villes dans les pays en développement (863 millions de personnes) vivent dans des conditions proches de celles des bidonvilles.⁵ Bien qu'il n'existe pas de comptabilisation des bidonvilles en général dans les villes des pays développés, les habitants de ces villes doivent relever d'importants défis associés à la pauvreté, à des logements et services ne répondant pas aux normes minimales, au sous-emploi ou au travail informel, à la violence et plus encore.
- Les villes des pays en développement représentent plus de 90 % de la croissance urbaine du monde et la plupart des habitants sont des jeunes. On estime que quelque 60 % de tous les citoyens auront moins de 18 ans en 2030.⁶
- Les femmes pauvres, et particulièrement celles qui habitent dans les bidonvilles, tendent à se retrouver dans les emplois mal rémunérés, peu qualifiés et souvent dans le travail à domicile dans les secteurs informels. Elles sont aussi confrontées à des obstacles dans l'accès aux services de santé et d'autre nature, ce qui les

1 Variations between the Gini coefficients of the urban centres in an individual country are huge. In 8 out of 12 of the countries analyzed by UN--Habitat/CAF in Latin America and the Caribbean, the difference between inequality levels in the most equal and the most unequal city diverts 45 per cent from the national average.

2 López Moreno E. (2012) Concept Paper for the World Urban Forum 7, UN--Habitat,

3 The alert line is determined by the United Nations when countries/cities reach a Gini coefficient in income above 0.4

4 UN--Habitat and CAF (2104) Construction of More Equitable Cities: Public Policies for Inclusion in America Latina, Nairobi and Caracas, <http://unhabitat.org/books/construction--of--more--equitable--cities>.

5 Almost one billion people live in slums without basic services and social protection (UN Habitat: 2010/2011).

6 Ragan, Douglas. (2012). Cities of Youth, Cities of Prosperity, UN--Habitat



prive donc des avantages qu'apporte en général la vie en ville.⁷

PROBLÉMATIQUE

L'urbanisation peut favoriser l'émergence de sociétés plus homogènes et inclusives. Les données montrent que l'urbanisation peut représenter des opportunités énormes en matière de développement solidaire et durable, y compris en termes d'égalité des sexes et d'émancipation des femmes :

- L'urbanisation représente un puissant potentiel de mobilisation sociale et de liberté d'expression, y compris pour les groupes marginalisés et exclus ; elle favorise aussi une plus large participation et influence des politiques et processus politiques.
- Les villes sont le siège d'opportunités croissantes pour les femmes, tant en matière d'éducation que d'activité professionnelle. Les villes contribuent aussi à augmenter la demande en emploi féminin, dans les secteurs des services et de l'industrie, pour des emplois assortis d'avantages mais aussi de risques, tels de mauvaises conditions de travail, des écarts de salaire avec ceux des hommes et des problèmes de santé.
- La plus large diversité culturelle que l'on rencontre en zone urbaine peut déconstruire les normes sociales, les stéréotypes liés aux genres et les traditions ou coutumes qui maintiennent les femmes et les groupes défavorisés en retrait, réduisant ainsi leur niveau de discrimination.
- Les administrations locales sont étroitement liées aux populations, car elles sont les prestataires immédiats de services, en particulier pour les groupes les plus susceptibles d'être exclus ou marginalisés.
- Les villes favorisent l'apparition de solides réseaux, qui permettent une collaboration et des partenariats à même d'autonomiser chaque femme et chaque homme, et permettent de promouvoir la diversité, le sentiment d'appartenance à un groupe et les liens sociaux, ce qui est crucial pour lutter contre la désillusion et la radicalisation, en particulier chez les jeunes. Les villes bien gérées peuvent promouvoir un modèle d'interaction qui soutient les droits de chacun de leurs habitants.

Le dynamisme économique des villes apporte de nombreux avantages, mais peut aussi exacerber les inégalités, étant donné que les récompenses et avantages de la croissance restent concentrés dans les mains de ceux qui ont le plus d'influence sociale et politique. Le genre, l'ethnie et la religion, l'aptitude physique, la jeunesse et l'âge, le statut de migration la situation professionnelle (pour les travailleurs informels) sont autant de facteurs qui déterminent la capacité des individus et des groupes à profiter pleinement des avantages de l'urbanisation, ou au contraire à ne pas y avoir accès. Les résultats de l'inégalité au sein des zones urbaines sont renforcés par l'exclusion des opportunités.⁸ Dans les systèmes urbains complexes, ces résultats et opportunités sont étroitement liés et interactifs, et se renforcent fortement les uns les autres.

Dans le monde, les villes sont en général plus inégalitaires que les pays où elles se trouvent. D'importants écarts de revenus et de consommation peuvent exister au niveau urbain dans un même pays, et la valeur nationale cumulée permet rarement de décrire ce qui se passe dans tous les milieux urbains. Les études montrent que les inégalités de revenus et la discrimination connexe sont rarement voire jamais l'apanage de populations spécifiques.⁹ Elles se croisent avec d'autres formes d'inégalités dans les sphères sociale, juridique, culturelle, politique et environnementale, renforçant ainsi les privations et exacerbant d'autres inégalités.

⁷ UN 2014. Framework of Actions for the follow-up to the Programme of Action of the ICPD.

⁸ UNDP (2013), *Humanity Divided*

⁹ See analysis of the World Values Survey in the ICPD Global Report (UN 2014), which shows that where intolerance is high it is rarely isolated to a single group or subset of the population.



L'inégalité économique est étroitement liée à l'inégalité des genres et à l'inégalité spatiale, ce qui entraîne l'exclusion et souvent la criminalisation des groupes défavorisés et vulnérables tels les habitants des bidonvilles, les travailleurs migrants, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les minorités. Ces désavantages sont encore plus marquants pour les femmes de ces groupes, car elles sont aussi la cible de discriminations basées sur le genre.

Les travailleurs migrants qui ont quitté les zones rurales pour habiter en zone urbaine, qu'ils viennent de l'intérieur ou de l'extérieur des frontières, n'ont que rarement accès aux richesses et opportunités créées. Pour beaucoup, l'emménagement en ville est synonyme d'un emploi précaire, injustement rémunéré ou sous-payé, outre d'autres abus et privations. De nombreux migrants n'ont d'autre choix que de s'installer dans des bidonvilles, devenant alors exposés à la pollution, à la criminalité et aux menaces environnementales, ainsi qu'à l'accès limité aux services de base comme l'eau potable et l'assainissement, la santé et l'éducation. Leurs privations sont souvent aggravées par le fait que le statut informel, voire illégal, de ces installations les occulte souvent totalement des programmes et des politiques des gouvernements compétents.¹⁰ Par exemple, les habitants des bidonvilles rencontrent souvent des obstacles pour accéder à l'éducation scolaire à cause de l'absence d'attestation de domicile ou de certificat de naissance et sont victimes de taux de décrochage plus élevés à cause du travail des enfants et de craintes plus présentes de violences et intimidations. Par conséquent, ils doivent souvent fréquenter des établissements privés, qui impliquent des frais supplémentaires, et dont l'enseignement n'est pas toujours de bonne qualité.¹¹

Les femmes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, en particulier celles habitant dans des bidonvilles,^[1] tendent à se concentrer dans les emplois mal rémunérés, peu qualifiés et souvent dans le travail à domicile des secteurs informels ou les emplois auxiliaires.^[2] La croissance des bidonvilles a aussi une incidence disproportionnée sur les femmes, non seulement parce qu'elles sont en moyenne plus pauvres que les hommes (les trois cinquièmes du milliard de personnes les plus pauvres du monde sont des femmes et des filles³), mais aussi parce qu'elles ont rarement l'occasion de prendre des décisions et qu'elles rencontrent davantage de difficultés pour accéder à des ressources et services adaptés à leurs besoins.¹² L'incidence de ces inégalités est particulièrement notable dans le domaine de la santé, et est également influencée par des déterminants sociaux de la santé.^{13 14} Cela est exacerbé par les obstacles que rencontrent les habitants des bidonvilles et des quartiers pauvres des villes pour accéder aux services de santé, comme l'encombrement de l'accès au soin, le coût élevé et la mauvaise qualité des soins, ainsi que de gros problèmes de transport.¹⁵

Un important défi que doivent relever les villes est la montée du racisme et de la discrimination. Différentes formes de racisme, de discrimination, de xénophobie et d'intolérance sont dirigées contre des individus et des populations, transgressant les droits de l'Homme les plus fondamentaux de ces victimes et exacerbant l'exclusion, l'exploitation et même la haine. Par conséquent, la pleine jouissance des droits de ces groupes, dont leur potentiel de participation démocratique et d'inclusion socio-économique, est mise en péril. Le rôle de plus en plus important des villes comme acteurs majeurs pour combattre le racisme, en toute autonomie et avec leurs propres ressources, est donc crucial à cet égard. Des actions collectives, par l'intermédiaire d'initiatives comme la Coalition internationale des villes contre le racisme¹⁶, sont une étape positive qu'il convient de saluer.

10 UNESCO--IIEP. 2009. Educational marginalization in national education plans. Background paper for EFA Global Monitoring Report 2010.

11 See the 2010 Education for All Global Monitoring Report on the theme Reaching the Marginalized at: unesdoc.unesco.org/images/0018/001866/186606E.pdf

[1] Almost one billion people live in slums without basic services and social protection (UN Habitat: 2010/2011).

[2] Urbanization, gender and poverty. Technical briefing. UNFPA in association with IIED, March, 2012.

12 See State of the World's cities. Prosperity of cities 2012--2013. UN Habitat

13 Hidden Cities: Unmasking and overcoming health inequities in urban settings. WHO&UNHabitat, 2010 www.who.int/kobe_centre/publications/hidden_cities2010/en/

14 Commission on Social Determinants of Health; Final report of the Urban Settings Knowledge Network, 2008 www.who.int/social_determinants/themes/urbanization/en/

15 UN 2014. Framework of Actions for the Further Implementation of the Programme of Action of the ICPD.

16 <http://www.unesco.org/new/en/social-and-human-sciences/themes/against-discrimination/coalition-of-cities/>



LEVIERS D'ACTION

A. Établir un engagement politique en faveur de l'urbanisation inclusive

Les autorités publiques, au niveau national et local, sont tenues de mettre en œuvre des obligations nationales et internationales, telles la protection et la promotion des droits de l'Homme pour tous, sans discrimination. La mise en œuvre effective des droits de l'Homme, de l'égalité et de la non-discrimination n'est pas possible sans la participation proactive des autorités locales et sous-nationales.

Le rôle des autorités publiques est clair en ce qui concerne la garantie de l'accès aux services, ainsi que leur caractère abordable et approprié, dans toutes les villes. L'accès égal pour tous à l'emploi, l'éducation, le logement décent, les services de santé, la justice, l'eau, l'assainissement, l'électricité et les transports, contribue à l'inclusion et à la cohésion sociale.

Malgré les obligations à défendre les droits de tous et en dépit des avantages évidents d'une ville plus inclusive, une large gamme de facteurs sont vecteurs d'exclusion dans les villes, y compris mais sans s'y limiter :

- une politique axée vers la croissance économique, au détriment de l'inclusion ;
- les villes se livrent une forte concurrence pour attirer les investisseurs nationaux et internationaux, s'efforçant notamment de diminuer la protection sociale et les dispositions axées vers les pauvres ;
- les menaces environnementales, dont le réchauffement climatique, qui planent sur les villes entraînent l'expulsion ou le relogement des pauvres, qui habitent souvent dans des quartiers fragiles ou exposés ;
- des déséquilibres prononcés en matière de pouvoir et de ressources liés à l'accès à la gouvernance et à la prise de décisions ;
- la marchandisation des terres et la spéculation qui en résulte.

Ces facteurs touchent historiquement les systèmes de gouvernance et de planification dans des pays aux contextes de développement très divers, accroissant ainsi le développement inégal.

« Dans le monde entier, les problèmes financiers que pose l'accès financier au logement, à la terre et à la propriété sont à l'origine d'une augmentation du nombre des exclus qui vivent dans des conditions de logement inadéquates et incertaines à la périphérie des villes, loin des quartiers urbanisés et bien situés. L'aménagement urbain axé sur la création de villes dites d'envergure mondiale au lieu de l'être sur la lutte contre la spéculation et l'augmentation des prix de l'immobilier à l'achat ou à la location au moyen d'une gestion appropriée des terres a contribué au renchérissement des biens immobiliers dans les villes et à l'appropriation des terrains par ceux qui ont les revenus les plus élevés.

Les installations ainsi créées où les riches et les pauvres des zones urbaines et rurales vivent isolés les uns des autres constituent bien ce que l'ancien Rapporteur spécial qualifiait d'« apartheid urbain et rural ». Les bidonvilles et les colonies de squatters naissent en partie de cet énorme fossé entre l'offre et la demande de logements abordables dans des endroits bien situés qui est une source de discrimination et contribue pour beaucoup à maintenir des groupes importants dans la pauvreté et les mauvaises conditions de vie sans véritable possibilité d'accéder à un avenir meilleur. Il en résulte des villes fragmentées et divisées, et une érosion de la cohésion sociale. »



Dans ce contexte de vecteurs et mécanismes d'exclusion, il est donc essentiel que les administrations locales et nationales adoptent une approche positive et proactive pour permettre l'apparition de villes inclusives – comme moyen pour s'acquitter de leurs obligations et établir un plan d'urbanisation qui ne laisse personne pour compte.

Cela inclut de promouvoir une approche plus équilibrée de la perception des migrants : il est primordial d'améliorer le discours actuel sur la migration, qui est négatif pour l'essentiel, de sorte à refléter plus précisément la réalité contemporaine de la migration et l'incidence historiquement positive de la mobilité humaine sur nos sociétés, dont beaucoup se sont construites grâce aux contributions des migrants.

B. Établir la voie vers la ville inclusive

1. La participation et l'innovation sociale au service de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation

Soutenir les groupes urbains exclus et les encourager à partager leurs opinions et à exprimer leurs besoins : un aspect primordial de l'inclusion et de la participation concrète de tous consiste à mobiliser les groupes exclus eux-mêmes, dont la capacité à s'engager avec des parties prenantes plus puissantes est largement améliorée par l'action collective. L'accent doit être mis en particulier sur l'amélioration de la participation des femmes, des jeunes et de personnes âgées à tous les niveaux de la vie démocratique et des processus décisionnels. Les critères liés à l'égalité des sexes devraient, par exemple être intégrés à toutes les décisions liées à l'établissement du budget, aux investissements d'infrastructure, à l'utilisation du sol et à la planification du développement. L'expérience a montré que l'action collective de communautés, d'associations de femmes et d'associations de pauvres en milieu urbain (c'est-à-dire des associations telles que Shack and Slum Dwellers International ou des groupes de travailleurs informels comme la Global Alliance of Waste Pickers, la Self Employed Women's Association ou HomeNet) est particulièrement efficace pour relever les principaux défis de l'urbanisation (par exemple, en matière de logement, d'environnement et de réduction des risques de catastrophe) et pour négocier avec d'autres parties prenantes comme le gouvernement ou les propriétaires privés.

L'encouragement de processus d'innovation sociale inclusive peut permettre de créer des partenariats avec des parties prenantes dont les intérêts sont historiquement différents pour résoudre des problèmes collectifs dans la mesure du possible. Les groupes marginalisés, vulnérables et exclus peuvent utiliser l'espace urbain pour faire entendre leur voix, pour participer aux politiques communautaires et pour influencer les processus sociaux et politiques. L'exemple du réseau des villes d'Asie autour de la résilience au changement climatique a montré dans quelle mesure les études de vulnérabilité, réalisées de manière participative par une grande diversité de parties prenantes, peuvent susciter la compréhension mutuelle des problèmes, la confiance entre acteurs disparates et de nouvelles méthodes de travail. Les processus d'innovation sociale inclusive peuvent produire des résultats encore plus solidaires – par exemple, l'attribution d'un contrat de gestion des déchets solides à des associations de récupérateurs informels de déchets, le développement de systèmes d'alerte anticipée contre les inondations, gérés de manière indépendante (comme dans la ville de Hat Yai en Thaïlande), ou des améliorations de l'urbanisme en faveur des personnes âgées.

2. Garantir les droits de tous à un accès universel à des services de base de qualité

Promotion d'un accès universel à des services de base de qualité, pour toutes les tranches d'âges et quel que soit le sexe : un autre levier de changement consisterait à adopter un modèle de développement urbain qui tient compte de toutes les catégories d'âge et des deux sexes, accompagné de politiques et de cadres institutionnels adaptés, pour



promouvoir l'accès universel aux services urbains de base, comme l'accès à un logement durable et abordable, à la santé, y compris à la santé sexuelle et procréatrice, à des aliments sains, à l'eau et à l'assainissement, à l'éducation et aux centres de formation, éducation permanente et enseignement professionnel compris, ainsi qu'à une garantie de ressources minimum, en particulier pour les citoyens qui vivent dans la pauvreté ou qui sont victimes de discrimination. De tels services devraient être disponibles et accessibles pour tout le monde, et respecter certaines normes de qualité minimales, conformément au droit international des droits de l'Homme. Il est primordial d'évaluer l'accessibilité et l'utilisation de ces services au regard des différents besoins d'autres groupes marginalisés, tels les peuples autochtones, les migrants, les communautés ethnoculturelles spécifiques, les femmes porteuses de handicap, les adolescentes, les personnes âgées et d'autres groupes de population dans le cadre des processus décisionnels liés à l'aménagement urbain.

La protection sociale et les services sociaux comme les transferts sociaux et la couverture de santé peuvent réduire la vulnérabilité des populations pauvres et exclues, en particulier lorsqu'ils sont conçus en tenant compte des besoins particuliers de ces populations. Outre que ces actions génèrent un travail décent, elles donnent la priorité à l'égalité et à l'investissement dans les ressources humaines, qui sont au cœur de la promotion de villes sans exclusion. À cet égard, il est crucial de mettre l'accent sur les populations migrantes, et notamment de supprimer les restrictions à la mobilité interne et les obstacles liés au statut migratoire en matière d'accès aux services de base comme la santé et l'éducation, de lutter contre les différentes formes de discrimination à l'encontre des migrants, discrimination multiple incluse, dans différents domaines de la vie – économique, social, politique et culturel. En outre, la ville doit aussi apporter un soutien aux migrants pour permettre leur intégration totale dans les sociétés des pays d'accueil, notamment en combattant les stéréotypes et en promouvant le dialogue et la compréhension interculturels. Le nombre de jeunes migrants urbains ruraux est disproportionné, ce qui implique qu'il est essentiel de tenir compte de l'âge dans la défense du droit au logement, à l'éducation, aux services de santé, santé sexuelle et procréatrice comprise, et de l'emploi. Il a été constaté que des espaces urbains sûrs et créatifs pour les jeunes permettaient d'améliorer l'accès de ces jeunes à la formation et à la santé et constituaient un lieu où les jeunes pouvaient faire entendre leur voix en matière de gouvernance locale.

3. L'aménagement du territoire pour l'inclusion

L'amélioration de la connexion spatiale établit un lien entre l'utilisation du sol et l'accessibilité, réduit, voire élimine, les déséquilibres entre zones résidentielles et les lieux de travail et réduit le fossé entre les bidonvilles et les quartiers planifiés. Cela facilite l'accès aux zones où se trouvent les opportunités professionnelles, mais aussi les équipements et les services publics, limitant ainsi l'inégalité territoriale.

L'aménagement du territoire favorable à l'inclusion est particulièrement prometteur pour les pays et les villes où l'urbanisation est galopante. La croissance de la population des villes permet d'établir de nouvelles formes spatiales, de nouvelles approches à la prestation de service, et de créer de nouvelles opportunités pour des populations de plus en plus urbaines. L'aménagement du territoire peut constituer les fondations infrastructurelles de la transition économique. De nouveaux emplois sont créés et, s'ils respectent les principes des droits de l'Homme et du droit du travail, ils peuvent permettre à des individus, à des foyers et à des communautés de réduire leur pauvreté, d'augmenter leur bien-être et de renforcer l'égalité des sexes.



4.. Responsabilisation

Les administrations locales et nationales, les acteurs privés, gagneront à accroître contrôle et responsabilité concernant l'aménagement urbain et l'administration foncière. Les décisions et processus qui ont une incidence sur les citoyens doivent être transparents pour chacun d'entre eux, être soumis au contrôle public et être assortis de mécanismes gratuits et équitables de gestion des réclamations et des litiges – autant d'aspects primordiaux pour réduire la corruption publique qui tend à privilégier les intérêts des puissants. Par exemple, les bulletins de suivi des communautés favorables à l'égalité des sexes permettent à ces communautés de développer des indicateurs pour évaluer leurs propres besoins et évaluer les performances du gouvernement. Dans le cadre de l'initiative de gouvernance urbaine (TUGI), ces bulletins de suivi ont été utilisés à Cebu aux Philippines, ce qui a permis d'évaluer la capacité de la municipalité à répondre aux besoins des femmes, ce qui a ensuite permis de définir un code du genre dans la ville et d'adopter un nouveau décret sur la violence domestique.

Amélioration de l'accès à l'information : différentes initiatives et bases de données peuvent permettre au public d'accéder gratuitement à l'information — liée par exemple à l'établissement du budget, aux plans de développement urbain, au zonage et au risque de catastrophe. Les municipalités du monde entier engagent des initiatives visant à promouvoir la transparence du processus décisionnel. Elles sont particulièrement adoptées dans des pays d'Amérique latine et en Indonésie (projet de Solo Kota Kita, par exemple), où elles visent à soumettre les processus d'établissement des budgets au vote des citoyens. Ces initiatives reposent principalement sur des politiques ouvertes en matière de données dans les pays les plus connectés, et prévoient le développement d'outils visuels et de plans de quartiers. Dans d'autres villes, les administrations s'associent à des membres de la communauté pour collecter des informations sur les quartiers sauvages ou sur l'économie informelle.

5. Comprendre les rôles que jouent les administrations nationales et locales dans l'urbanisation inclusive

Une grande partie des sections précédentes traitaient de facteurs vitaux au niveau local. L'exclusion est pourtant renforcée par différents facteurs nationaux et internationaux, que les administrations et les parties prenantes locales ne sont pas en position de gérer. La cohérence et la coordination entre les administrations centrales et locales sont essentielles pour garantir la synergie et la complémentarité des interventions aux différents niveaux, pour intégrer la croissance urbaine à la planification nationale et locale et pour éviter les taches aveugles et les lacunes des politiques et programmes connexes. Des incohérences et contradictions existent trop souvent entre les politiques du gouvernement central et celles mises en œuvre par les autorités locales.

Les processus de décentralisation peuvent ne pas parvenir à établir une répartition claire des tâches et des responsabilités correspondantes, ce qui entrave la suppression des inégalités. Cela implique également une coopération entre les villes, et entre zones urbaines et rurales, pour régler les problèmes et relever les défis susmentionnés. Grâce à l'échange de savoir-faire, de compétences, de bonnes pratiques et d'expériences pratiques dans des domaines comme l'éducation, l'emploi, l'hébergement et la sensibilisation, les villes et les acteurs à l'échelle de la ville peuvent tirer profit des réalisations dans le domaine du développement urbain durable et solidaire, encourageant ainsi l'innovation et l'instauration de rapports de collaboration mutuellement avantageux.



Les politiques nationales jouent un rôle important pour permettre aux acteurs locaux de parvenir, de gré ou de force, à des résultats solidaires au niveau local. Par exemple :

- des efforts de décentralisation du pouvoir et du financement au niveau local, associés à des mécanismes de développement des ressources et de responsabilisation, peuvent permettre aux gouvernements d'améliorer les services qu'ils proposent aux populations ;
- réformer les lois et règlements qui limitent les déplacements (à l'instar des systèmes d'enregistrement nationaux en Chine et au Vietnam) ou la capacité des migrants à accéder aux services de base, et renforcer les lois et règlements sur l'intégration des projections démographiques, y compris celles liées à la croissance urbaine dans le cadre de la planification du développement ;
- réformer les politiques qui obligent les villes à se livrer concurrence sur la base des caractéristiques tels la superficie ou le PIB – systèmes de classification des villes, par exemple – qui ne défendent pas une affectation des ressources efficace ou progressiste ;
- des politiques fiscales et des processus d'allocation budgétaire flexibles, qui tiennent compte des besoins propres à chaque type de ville.

Les villes et le gouvernement national peuvent limiter l'exclusion, en particulier quand elle est liée à l'aménagement urbain et à l'administration du territoire. Les processus d'urbanisation devraient donc être plus fermement ancrés dans le contexte des droits de l'Homme, pour garantir que les objectifs et les procédures de mise en œuvre respectent les obligations spécifiques liées aux droits de l'Homme, tout en favorisant la responsabilisation des administrations locales pour transformer les modèles technocratiques en modèles basés sur les droits afin de garantir la responsabilisation, la responsabilité et la reconnaissance des droits des habitants des villes, titulaires des droits de l'Homme. Dans les villes, les décisions et processus doivent être transparents et les informations accessibles à tous ; défendre le pouvoir des femmes et leur pleine et équitable représentation dans la prise de décisions ; soumettre ces décisions au contrôle public et les étayer de mécanismes équitables de gestion des réclamations et des litiges. Les habitants des villes, et surtout ceux qui appartiennent à des groupes défavorisés, devraient être autonomisés de sorte à faire valoir leurs droits lorsque ceux-ci sont violés ou qu'ils ne peuvent pas les exercer.

PLATEFORMES

Outil: analyse de la situation démographique, www.unfpa.org/publications/population-situation-analysis

Ce guide offre une base pour l'évaluation globale de la population et de la dynamique de santé procréative ainsi que leur incidence sur la pauvreté, l'inégalité et le développement, y compris en lien avec la démographie de l'urbanisation.

Initiative: Every Woman, Every Child, <http://www.everywomaneverychild.org/>

Lancé par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, lors du Sommet des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies de septembre 2010, Every Woman Every Child est un mouvement international sans précédent qui favorise et intensifie les actions internationales et nationales des gouvernements, des organisations multilatérales, du secteur privé et de la société civile pour traiter les principaux problèmes de santé que rencontrent les femmes et les enfants du monde entier. L'initiative est assortie d'une nouvelle portée géographique – Every Woman, Every Child, Everywhere – qui se concentre particulièrement sur les inégalités urbaines et la mobilité humaine.

Processus: les procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme regroupent des experts indépendants en droits de l'Homme, chargés d'établir des rapports et de conseiller en matière de droits de l'Homme.

<http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/SP/Pages/Welcompage.aspx>



Outil: Urban Health Inequity and Assessment Tool (Urban HEART) – outil d'évaluation et d'analyse des inégalités urbaines en matière de santé

Principal document: http://www.who.int/kobe_centre/publications/urban_heart.pdf

Guide l'utilisateur: http://www.who.int/kobe_centre/publications/urban_heart_manual.pdf

Plateforme: Hidden Cities - villes cachées (OMS et ONU-Habitat, 2010)

http://www.who.int/kobe_centre/publications/hiddencities_media/who_un_habitat_hidden_cities_web.pdf?ua=1

Réseau: la coalition internationale des villes contre le racisme, lancée par l'UNESCO en 2004, favorise les échanges de savoir-faire, de bonnes pratiques et d'expériences pratiques pour développer des politiques municipales pour lutter contre l'exclusion et la discrimination ; www.unesco.org/shs/citiesagainstracism.

Les Documents de Travail d'Habitat III ont été rédigés par l'Équipe de Travail des Nations Unies, un groupe constitué d'agences et programmes de l'ONU contribuant conjointement à l'élaboration du Nouveau Programme pour les villes. Les Documents de Travail furent finalisés lors d'ateliers dédiés à l'Équipe de Travail de l'ONU qui ont eu lieu à New York du 26 au 29 Mai 2015.

Le présent document de travail a été élaboré avec la contribution de l'ONU DAES, du PNUD, de l'UNFPA, de l'OHCHR, d'ONU-Habitat, de l'OMS, de l'UNICEF, de l'UNESCO et d'ONU Femmes.

La traduction des Documents de Travail en Français a été facilitée par le Gouvernement Français.